



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Régionale Alsace de Tir à l'Arc

Maison Départementale des Sports - 4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG
Tél : 03 88 26 94 13 - <http://www.arcsfgt-alsace.fr>

ASSEMBLEE GENERALE

le 14 septembre 2018 à 20 h – Club House de la SOGS Avenir

Compte-rendu

Ouverture de la séance par la présidente Corinne Richert à : 20h05

Elle salue la présence du Président du CD67 Jean-Pierre Voltzenlogel et de la secrétaire du CD67 Mireille Voltzenlogel, représentant aussi la Région Grand Est.

Elle souhaite la bienvenue aux présents et les remercie pour leur participation à cette assemblée, mais regrette ce petit nombre.

Michel Kuntz félicite Corinne Richert pour sa prise en main de la direction de la Commission depuis 1 an.

Merci à la SOGS Avenir de nous recevoir.

- Liste de présence
- Approbation du PV de l'AG du 6 octobre 2017
- Point sur la situation sportive :
 - Situation des clubs – classification des archers
- Situation Financière
- Décharge du trésorier et du Comité sortant
- Composition du nouveau comité
- Actions engagées
- Calendrier 2018/2019
- Vœux et propositions
- Divers

1) La liste de présence circule et recueille les noms des présents ainsi que celles des excusés.

Présents : Corinne Richert (Strasbourg 65), Christine Kuntz (UTC), Michel Kuntz (UTC), Dominique Stecyk (UTC), Raphaël Braun (UTC), Jacques Barthel (Avenir), Pierre Mappes (ACS), Jean-Pierre et Mireille Voltzenlogel (CD67), Norbert Kleinmann (Strasbourg 65)

Excusés : Alain Braun (UTC), Michel Chalet (ACS)

Le PV de l'Assemblée Générale du 6 octobre 2017 avait été transmis à tous et n'a reçu à ce jour aucune remarque. Ce PV est néanmoins proposé à l'approbation : adopté à l'unanimité.

De même le compte-rendu de la dernière réunion de la Commission du 8 juin 2018 est également proposé à l'approbation : approuvé à l'unanimité.

2) Point sur la situation des clubs :

- Arc Club de Strasbourg :

C'est le début de saison. 6 nouveaux enfants et 6 à 7 adultes.

La cohabitation imposée par la ville pour l'utilisation de la salle du Bon Pasteur, avec la Compagnie d'Arc, se passe au mieux. Les créneaux sont partagés et le matériel mutualisé, surtout en hiver. Les frais d'entretien seront partagés. Il y aura éventuellement possibilité de tirer en extérieur chez eux.

- Union de Tourisme Cronembourg :

Trophées des Sports le 23 novembre 2018 à Monswiller pour la section jeunes/garçons.

Effectif entre 20 et 25 archers en fin de saison 2017/2018.

Plusieurs nouveaux en perspective mais aussi déjà quelques défections.

L'UTC comporte actuellement deux animateurs agréés, 3 initiateurs et 4 arbitres fédéraux.

Le club participera à la rentrée KRO à Cronembourg avec une initiation au tir à l'arc dans le gymnase du Rieth le samedi 15 septembre de 14h à 18h.

Une initiation au tir à l'arc sera également proposée aux Tirs Réunis de Bischheim le 16 septembre.

- SOGS Avenir :

3 à 4 archers dans l'effectif.

- Club de Tir Strasbourg 65 :

L'effectif est stable : 4 adultes et 5 enfants. Quelques nouveaux sont intéressés.

Les filets de protection sont archi usés et nécessitent leur remplacement. Un devis a été demandé et une demande de subvention sera demandée à la commission. L'estimation est d'environ 800 euros.

- Classification des archers :

Michel Kuntz remet à chacun, la liste des archers qui ont participé à des compétitions en 2017/2018 avec les nouvelles classifications.

Quelques modifications sont intervenues suite à des scores ou suite au changement d'âge.

Les remarques éventuelles seront à faire si anomalies.

Les archers qui n'ont pas tiré cette saison et qui reviennent, feront l'objet d'une reclassification au coup par coup.

La grille des classifications est valable jusqu'en 2020.

La Commission Fédérale d'Activité a débattu dernièrement sur la création de nouvelles classifications chez les jeunes ainsi qu'une éventuelle création d'une classe séniors.

Le débat définitif aura lieu lors de la prochaine CFA, le 24 novembre 2018 à Grand Charmont.

Une proposition de scinder la classification C8 en débutants et confirmés a été demandé par des archers Alsaciens.

3) Situation Financière :

Jusqu'alors, aucune révision des comptes n'est intervenue dans l'historique de la Commission du Tir à l'Arc. Il n'y avait pas de registre comptable, (ni de registre des réunions, qui a été mis en place en 2014)

Lors de l'Assemblée Générale 2017, un nouveau trésorier, Dominique Stecyk de l'UTC, a été nommé. Celui-ci a remis en route une trésorerie. Un réviseur aux comptes a également été nommé, Raphaël Braun de l'UTC.

Cette révision n'a pas été formalisée. Mais après la présentation du bilan comptable, celui-ci pourra être remis à Raphaël et un quitus unanime est proposé aux présents.

La parole est à Dominique pour le bilan financier de la saison.
Avoir de 6 157,67 €, réparti en 5 121,30 € en épargne et 1 036,37 € en compte courant.
La grosse dépense de la saison concernait la participation aux déplacements à Vitry.
La révision des comptes avec Raphaël Braun se fera dès que possible.
La rentrée des frais d'inscription des compétitions de la saison est en cours.

4) Décharge du trésorier et du Comité sortant.

Elle est accordée à l'unanimité.

Le comité sortant est reconduit à l'identique : Présidente : Corinne Richert (Strasbourg 65), trésorier Dominique Stecyk (UTC), secrétaire et président délégué Michel Kuntz (UTC), assesseurs/délégués de club : Christine Kuntz (UTC), Jacques Barthel (Avenir), Pierre Mappes (ACS), réviseur aux comptes : Raphaël Braun (UTC).

Les présidents des clubs pratiquant le tir à l'arc sont membres de droit : René Billard (SOGS Avenir), Jean-Pierre Jopp (Strasbourg 65), Alain Braun (UTC), Pierre Mappes (Arc Club de Strasbourg).

5) Rapport de la saison écoulée (Michel Kuntz)

La saison écoulée s'est déroulée comme les précédentes quant au programme.

1^{er} tour 18 m, 14/15 octobre 2017 à Strasbourg 65 avec 34 archers (25 adultes, 9 enfants/poussins),

2^e tour 18 m, 13/14 janvier 2018 à l'ACS avec 39 archers (29 adultes, 10 enfants/poussins),

3^e tour 18 m, 26/27 mai 2018 à Strasbourg 65 avec 33 archers (23 adultes, 10 enfants/poussins),

4^e tour 18 m, 10 juin 2018 à l'Avenir avec 36 archers (27 adultes, 9 enfants/poussins)

Tour unique 25 m, 14/15 avril 2018 à l'Avenir avec 29 archers (22 adultes, 7 enfants/poussins)

S'est déroulé en plus cette année, le championnat de France par équipes de clubs à Vitry sur Seine. 80 participants, les 19 et 20 mai 2018.

1 archer de Strasbourg 65 et 8 de l'UT Cronembourg y ont participé. Bilan, l'UT Cronembourg s'est classée troisième derrière l'ESV et Faches Tumesnil (avec vice de forme, ce serait 2^e), 2 champions de France (Alain Piolet UTC en C8, Patrice Pege UTC en C2 et 1 vice-champion Andréa Hertwig UTC en C8. Organisation boiteuse et résultats jamais finalisés. A noter que le club de Vitry a quitté la FSGT peu après. Les résultats ont dû être arrachés et étaient erronés. Les clés USB promises ne sont jamais arrivées. Une clé illisible est parvenue au Strasbourg 65. La soirée était très orientée ESV.

Le mérite est tout de même d'avoir pris en charge et assumé cette organisation.

La prochaine édition devrait avoir lieu en 2020 à Faches Tumesnil.

En dehors des compétitions, se sont déroulées des journées amicales.

Saint Nicolas des archers, le 3 décembre 2017 à l'ACS avec 40 archers (33 adultes et 7 enfants/poussins), remporté par l'UTC pour les adultes, devant l'ACS, l'ACLS et le Strasbourg 65. 5 archers de l'ACLS avaient fait le déplacement.

Chez les enfants/poussins, victoire de l'ACS devant l'UTC et le Strasbourg 65.

Corinne Richert a remporté le titre de "Roi du tir", ... on devrait dire "Reine du tir".

11 mars 2018, le challenge de l'Amitié à l'ACS s'est déroulé avec 40 archers (33 adultes et 7 enfants/poussins). 17 archers de France Comté se sont déplacés (6 de l'ACLS, 11 de LFB25).

La Flèche Boroillotte l'a emporté devant l'UTC, l'ACLS, l'ACS et le Strasbourg 65.

6) Actions engagées :

Animateurs, arbitres. Formations à prévoir. Défection de Gilbert Geiss

Proposition : Michel Kuntz pour remplacer Gilbert pour l'Alsace.

Recenser les demandes (1 demande à l'UTC pour formation d'animateur).

7) Calendrier 2018/2019 :

Planning des arbitres : (disponible sur le web)

Dates de Michel Chalet :

2/12/2018 St Nicolas ACS, 12 et 13/1/19 ACS, 10/3 Grand Charmont, 28/4 25 m Avenir, 16/6 journée finale Avenir.

Programme 2018/2019 :

13/14 octobre 2018 : 1^{er} tour 18m Strasbourg 65 -- 2 décembre 2018 : Saint Nicolas des Archers à l'ACS

12/13 janvier 2019 : 2^e tour 18m à l'ACS – 10 mars 2019 : challenge de l'Amitié à Grand Charmont --

27/28 avril 2019 : tour unique 25 m à l'Avenir – 18/19 mai 2019 : 3^e tour 18m Strasbourg 65 --

16 juin 2019 : 4^e tour 18m et journée finale à l'Avenir –

Autocar pour Grand-Charmont : répartition frais 1/3 Commission (y compris arbitres). Pour les archers, ils verront avec leurs clubs respectifs. Les accompagnateurs éventuels bénéficieront des mêmes avantages?

8) Vœux et propositions :

- Journée de formation technique par Jacques Barthel à l'Avenir : 19 janvier 2019.

- Prix des inscriptions : les frais d'inscription à 5 € pour les adultes et 3 € pour les enfants/poussins et CH, 50 € pour les clubs organisateurs en tant que frais, sont maintenus.

Les repas toujours laborieux d'organisation, ne sont pas une obligation. Les clubs recevant les compétitions, feront le bilan des demandeurs et proposeront un menu et un prix.

Seule la journée finale sera prise en charge par la Commission, avec peut-être une participation financière de sa part pour les archers (cf 2018).

9) Divers :

Site Web de la Commission : Le site web coûte 52,63 € / an.

Si Gilbert Geiss ne reprend pas sa licence, il ne pourra rester président d'honneur.

Intervention des représentants du CD 67 :

Jean-Pierre Voltzenlogel, président du Comité Départemental FSGT 67 : les affiliations rentrent doucement mais sûrement. 3 à 4 nouveaux clubs ont été enregistrés (activités vélo et boxe).

L'assemblée générale du CD se tiendra à l'US Egalitaire Strasbourg Neudorf le 26 janvier 2019.

Nouveauté sur le site d'enregistrement des licences : trois points colorés (jaune, orange, rouge) permettront de visualiser la situation en matière de validité du certificat médical.

Mireille Voltzenlogel intervient au titre du CD67 mais surtout représentant la région Grand Est.

Beaucoup de travail en cours pour structurer cette instance très étendue. Le point le plus important porte sur les activités.

Le tir à l'arc est peu représenté. Il n'y a que le Bas-Rhin. Mais la porte reste ouverte et le maintien en commission régionale permet une ouverture vers d'éventuelles structures d'autres départements.

Corinne Richert remercie Jean-Pierre et Mireille Voltzenlogel, ainsi que les présents et clôt la séance.

Fin de la réunion à : 22h00

Prochaine réunion le : 30/11/2018

à : l'Avenir (sous réserve de disponibilité)